

**COURRIER REÇU**  
 LE **29 AOUT 2023**  
 MAIRIE de LA FOREST LANDERNEAU 29800



**Client :** LA FOREST LANDERNEAU  
**Site de prélèvement :** EAUPART80002 - Grève du château  
**Date de réception :** 18/08/2023-Site de Brest  
**MAIRIE DE LA FOREST LANDERNEAU**  
**BOURG**  
**29800 LA FOREST LANDERNEAU**

**Nature de l'échantillon :** Eau de baignade **Point de prélèvement :** Grève du château **Méthode de prélèvement :** FD T90-521

**Prélèvement du :** 18/08/2023 à 07:52 **Préleveur :** MORVAN YVANE - BREST  
**Horaire de :** pleine mer : 07:05 **Basse mer :** 13:19 **Coefficient :** 81

**Remarque :** Présence dun chien

**Ech 1 :** N.T 070584 - Grève du château **Date de début d'analyse :** 18/08/2023

Paramètres	Site	Méthodes	Normes	Résultat	Unités	Référence + Limite	Qualité
<b>PARAMETRES MESURES SUR SITE</b>							
Température de l'air in situ	B	Par sonde	METR-IN-0096	16.7	°C		
Température de l'eau in situ	B	Par sonde	METR-IN-0096	19.7	°C		
<b>ANALYSES BACTERIOLOGIQUES</b>							
Entérocoques Intestinaux	B	npp	NF EN ISO 7899-1	< 15	npp/100ml	<370(L)	15
Escherichia coli	B	npp	NF EN ISO 9308-3	< 15	npp/100ml	<1000(L)	15

Référence et limites de qualité issues: de la note d'information DGS/EA4/2014/106 du 23 mai 2014 en application de la directive 2006-7-CE

Copie à :

Sites de LABOCEA : B : Brest-Plouzané - C : Combours - F : Fougères - P : Ploufragan - Q : Quimper

Seuls les prestations identifiées par  sont réalisées sous couvert de l'accréditation.

Cette analyse a été réalisée à la demande de l'ARS Bretagne dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des baignades.

Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à analyse, et le cas échéant au prélèvement si effectué par LABOCEA. Si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu. Le laboratoire est responsable de toutes les informations fournies dans le rapport sauf celles fournies par le client (identifiées en italique) qui peuvent affecter la validité des résultats.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Résultats précédés du signe < correspondant aux limites de quantification (LQ). (ec) = en cours d'analyse - N/A = non analysé - NI = non interprétable - \* = nombre estimé - PRESENCE = 1 à 2 colonies - 0 = non détecté - PNQ = présence non quantifiable en raison d'une flore interférente.

Pour déclarer ou non la conformité, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée aux résultats (incertitudes communiquées sur demande).

La déclaration de conformité est couverte par l'accréditation si toutes les analyses sont couvertes par l'accréditation.

Laboratoire agréé par les ministères chargés de l'agriculture, de la santé et de l'environnement (voir site Internet de ces ministères).

**Validation scientifique par :**

LANNUZEL GUILLAUME Technicien microbiologiste  
 BENARD DELPHINE Chef de service PCCD

**Validation administrative le : 21/08/2023 par :**

LANNUZEL Guillaume Technicien microbiologiste



Client : LA FOREST LANDERNEAU

Site de prélèvement : EAUPART80001 - Grève de la gare

Date de réception : 18/08/2023-Site de Brest

MAIRIE DE LA FOREST LANDERNEAU

BOURG

29800 LA FOREST LANDERNEAU

Nature de l'échantillon : Eau de baignade Point de prélèvement : Grève de la gare Méthode de prélèvement : FD T90-521

Prélèvement du : 18/08/2023

à 07:44

Préleveur : MORVAN YVANE - BREST

Horaire de : pleine mer : 07:05

Basse mer : 13:19

Coefficient : 81

Ech 1 : N.T 070583 - Grève de la gare

Date de début d'analyse :

18/08/2023

Paramètres	Site	Méthodes	Normes	Résultat	Unités	Référence + Limite Qualité	LQ
<b>PARAMETRES MESURES SUR SITE</b>							
Température de l'air in situ	B	Par sonde	METR-IN-0096	16.4	°C		
Température de l'eau in situ	B	Par sonde	METR-IN-0096	19.8	°C		
<b>ANALYSES BACTERIOLOGIQUES</b>							
Entérocoques Intestinaux	B	npp	NF EN ISO 7899-1	15	npp/100ml	<370(L)	15
Escherichia coli	B	npp	NF EN ISO 9308-3	77	npp/100ml	<1000(L)	15

Référence et limites de qualité issues: de la note d'information DGS/EA4/2014/106 du 23 mai 2014 en application de la directive 2006-7-CE

Copie à :

Sites de LABOCEA : B : Brest-Plouzané - C : Combourg - F : Fougères - P : Ploufragan - Q : Quimper

 Seuls les prestations identifiées par  sont réalisées sous couvert de l'accréditation.

Cette analyse a été réalisée à la demande de l'ARS Bretagne dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des baignades.

 Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à analyse, et le cas échéant au prélèvement si effectué par LABOCEA. Si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu. Le laboratoire est responsable de toutes les informations fournies dans le rapport sauf celles fournies par le client (identifiées en *italique*) qui peuvent affecter la validité des résultats.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Résultats précédés du signe &lt; correspondant aux limites de quantification (LQ). (ec) = en cours d'analyse - N/A = non analysé - NI = non interprétable - \* = nombre estimé - PRESENCE = 1 à 2 colonies - 0 = non détecté - PNQ = présence non quantifiable en raison d'une flore interférente.

Pour déclarer ou non la conformité, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée aux résultats (incertitudes communiquées sur demande).

La déclaration de conformité est couverte par l'accréditation si toutes les analyses sont couvertes par l'accréditation.

Laboratoire agréé par les ministères chargés de l'agriculture, de la santé et de l'environnement (voir site internet de ces ministères).

Validation scientifique par :

 LANNUZEL GUILLAUME Technicien microbiologiste  
 BENARD DELPHINE Chef de service PCCD

Validation administrative le : 21/08/2023 par :

LANNUZEL Guillaume

Technicien microbiologiste